



# Environnement.com

La lettre d'information  
du service environnement

N° 4

Février 2012

SPÉCIAL TVA

## Redevance OM :

**Le montant Hors Taxe de votre redevance ne change pas  
mais ... la tva passe de 5,5 à 7%**

Pour la 3ème année consécutive, la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez, gestionnaire de la collecte des déchets, n'augmente pas le montant Hors Taxe de votre redevance.

Pour autant, votre facture subira une augmentation de 1,5 % en 2012.

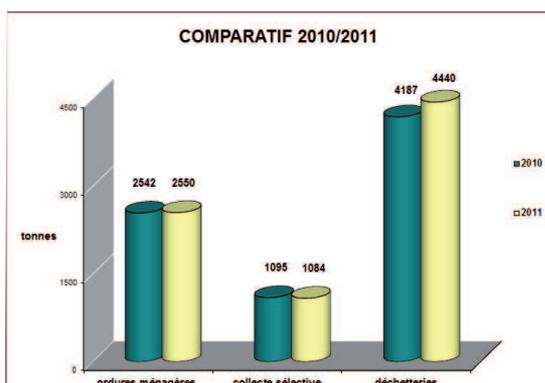
En effet, l'Etat vient de relever le taux de TVA dit "réduit" de 5,5 à 7 %.

Ainsi, pour 2012, votre facture s'élèvera à :  
> 135,30 € pour un foyer porte à porte ou en agglomération  
> 111,48 € pour un foyer non porte à porte ou hors agglomération.

## BILAN DÉCHETS 2011

Le graphique ci-dessous nous amène à faire 2 constats :

- > Le volume d'ordures ménagères n'a pas diminué
- > La collecte sélective stagne



L'année 2011 n'a pas été à la hauteur de nos attentes.

Si l'on veut maintenir les tarifs de la redevance dans l'avenir, un effort sur le tri, sur la diminution du poids de nos poubelles, sur notre façon de consommer est indispensable en 2012.

Les solutions existent pour diminuer le poids des ordures ménagères :

- > c'est composter (gain moyen de 82 kg par foyer par 1 an)
- > c'est trier mieux et plus
- > c'est acheter intelligent (pas de suremballage ...)

